

GRÈVE DES SOINS NON PROGRAMMÉS

12/05/2025



Les médecins généralistes s'opposent à loi GAROT qui n'améliorera pas l'accès aux soins

Chers patients, chers élus,

La grève des médecins généralistes du Bas Chablais se poursuit. Face à l'adoption de la loi Garot, les médecins généralistes expriment leur vive inquiétude, notamment pour les jeunes médecins, qui verront leur liberté d'installation restreinte.

Si l'objectif de garantir un accès aux soins pour tous est légitime, les médecins généralistes craignent que cette contrainte ne décourage les vocations, aggravant ainsi la pénurie plutôt que de la résoudre. Pour eux, une solution durable passe par des incitations adaptées plutôt que par une obligation rigide.

Les médecins sont interpellés par le faible nombre de députés ayant participé à l'adoption de la loi, seulement 118 députés sur les 577 que compte l'Assemblée Nationale.

Ils appellent les élus, député et maires à entendre leur inquiétude et à aller plus loin sur un dialogue constructif afin de trouver des mesures adaptées à notre territoire, en s'appuyant sur les professionnels investis localement.

Face à cette situation, Les médecins généralistes du Bas Chablais ont pris la décision de poursuivre la suspension des créneaux de soins non programmés normalement ouverts à tous, du 12 au 23 mai 2025 inclus.

Par cette mobilisation, les médecins appellent les pouvoirs publics à repenser une réforme qui risque de décourager les jeunes praticiens et d'aggraver les difficultés d'accès aux soins.

Ils comptent sur le soutien des patients, des élus et des professionnels de santé pour élaborer ensemble des solutions visant à améliorer progressivement et durablement notre système de santé.

Les médecins généralistes de la CPTS du Bas Chablais



04 56 66 04 40



www.cpts-bas-chablais.fr